

ffgolf®



MIR 2 et 2ème TOUR CHAMPIONNAT RÉGIONAL

GOLF DE ROUGEMONT LE CHÂTEAU

Les 17 et 18 Juin 2023



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

21, Rue du golf - 21200 Beaune Levernois

Tél. : 03 80 25 09 72 - 06 72 89 82 34

contact@liguegolfbfc.org - <http://www.liguegolfbfc.org>

Sommaire

RENSEIGNEMENTS SUR LE GOLF DE ROUGEMONT LE CHÂTEAU	2
RENSEIGNEMENTS SUR LES HÔTELS À PROXIMITÉ DU GOLF	3
INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	4
REGLEMENT DE L'ÉPREUVE.....	6
1. CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	6
1.1. CATÉGORIE D'ÂGE.....	6
1.2. CRITÈRES DE PARTICIPATION	6
1.2.1. MIR ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL.....	6
1.2.2. MIR – Epreuve comptant pour le mérite	7
2. FORME DE JEU.....	7
2.1 FORMULE DE JEU	7
2.2 POINTS ET CLASSEMENT.....	7
2.3 REPÈRES DE DÉPARTS.....	8
2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES	8
2.5 CADETS.....	8
2.6 ACCOMPAGNATEURS.....	8
3. PRIX ET RÉCOMPENSE.....	8
4. INSCRIPTIONS	8
4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION : à contact@liguegolfbfc.org	8
4.2 DROITS D'ENGAGEMENT	8
5. QUOTAS POUR LA FINALE IR EST	9
6. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE	9
6.1 INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES.....	9
6.2 COMITÉ DE L'ÉPREUVE.....	9
7. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	9
7.1 RÉPARTITION DES QUOTAS.....	9
7.2 PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE	10
7.2.1 La Ligue prendra en charge	10
7.2.2 La Ligue ne prendra pas en charge	10

RENSEIGNEMENTS SUR LE GOLF DE ROUGEMONT LE CHÂTEAU



Adresse :

Route de Masevaux
90110 ROUGEMONT LE CHATEAU

Contact:

Tel: 03 84 23 74 74

Mail: golf.rougemont@wanadoo.fr

Site web: www.golf-rougemont.com



Coordonnées GPS :

Latitude : 47.740658

Longitude : 6.990140

Venir en voiture :

A vos GPS



RENSEIGNEMENTS SUR LES HÔTELS À PROXIMITÉ DU GOLF

- [KYRIAD BELFORT - HÔTEL 3 ÉTOILES](#)

CONTACT

 55 BIS FAUBOURG DE MONTBELIARD
90000 BELFORT, France
1 km du centre-ville

 Reservation : 08 92 23 48 13
(7/7 de 8h à 0h - Heure de Paris - 0,35€/min)

 Appeler l'hôtel : +33 3 84224676

 E-mail : reservation@kyriad-belfort.fr

- la chambre individuelle petit déjeuner compris à 79€ TTC + 1.10€ de taxe de séjour
- la chambre double à 2 lits séparés petits déjeuners compris à 89€ TTC + 1.10€ de taxe de séjour par personne et par nuitée
- la chambre triple petits déjeuners compris à 99€ TTC + 1.10€ de taxe de séjour par personne et par nuitée
- la chambre quadruple petits déjeuners compris à 109€ TTC + 1.10€ de taxe de séjour par personne et par nuitée

- [BEST WESTERN PLUS, HÔTEL 4 ETOILES](#)

 9 Avenue Wilson, 90000, Belfort, France - [Voir](#)

  +33 3 84 21 59 45 |  E-Conciergerie de l'hôtel

- la chambre individuelle petit déjeuner compris à 89€ TTC + 2.20 € de taxe de séjour
- la chambre double à 2 lits séparés petits déjeuners compris à 99€ TTC + 2.20€ de taxe de séjour par personne et par nuitée
- la chambre triple petits déjeuners compris à 119€ TTC + 2.20€ de taxe de séjour par personne et par nuitée
- la chambre quadruple petits déjeuners compris à 139€ TTC + 2.20€ de taxe de séjour par personne et par nuitée

Les taxes de séjour s'appliquent uniquement aux personnes majeures.
Ces tarifs ont été négociés par la Ligue.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Informations sur le parcours : Le parcours a été redessiné par l'architecte danois Caspar Grauballe. C'est donc un nouveau tracé qui sera proposé du trou 12 au trou 18. Ce dernier sera ouvert à compter du 9 juin.

Le golf de Rougemont le château met à la disposition des joueurs un carnet de parcours gratuit.

Réservation des départs pour le parcours de reconnaissance :

A réserver directement par téléphone à l'accueil du golf.

La reconnaissance sera gratuite pour un seul 18 trous, la veille de la compétition, soit le vendredi 16 juin.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc.... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils qu'ils soient visuels ou auditifs. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Cadets : Pendant tout le déroulement de cette compétition, les cadets ne sont pas autorisés.

Casquettes : Chaque joueur est prié d'ôter sa casquette au recording, au club-house ou au restaurant.

Chariots : Les chariots manuels sont disponibles à la location au tarif de 5 €.

Attention : Le golf ne dispose que de 8 unités. Il est conseillé d'amener son propre chariot. Merci de ranger les chariots dès la fin de votre parcours. L'utilisation d'un chariot électrique est interdite.

Appareil de mesure de distance : L'utilisation des appareils de mesure de distance est interdite lors des tours de compétitions. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance. Le joueur encourt des pénalités pour non-respect de la règle allant de la pénalité générale à la 1ère infraction à la disqualification à la 2e infraction.

Practice : Les joueurs pourront utiliser le practice qui dispose de 12 postes extérieurs et 12 postes couverts ainsi que les aires d'entraînements sur herbe. Les seaux de balles peuvent être obtenus au prix unitaire de 3 €.

Heure officielle : La pendule présente au départ du trou n°1 affichera l'heure officielle et sera votre repère pour les cadences de jeu.

Epreuve « non-fumeur » : Il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect, pouvant conduire à une disqualification.

Vestiaire : L'accès aux vestiaires est libre et gratuit.

Départ : Les joueurs doivent se présenter au club house 10 minutes avant l'heure officielle de départ.

Distances jeunes :

Les distances jeunes sont en cours d'actualisation. Elles vous seront communiquées dès que possible.

Repères de départ :

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Épreuve et la Commission Jeunes de la ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE

Modalités :

Les horaires de départs du premier jour de l'épreuve seront communiqués au plus tard la veille de l'épreuve et affichés sur les différents supports de communication de la FFG et consultables sur le site du club, le site de la Ligue et le Facebook de la Ligue.

Pour le second jour, les horaires seront communiqués le plus tôt possible.

Commissaire de parcours : Il n'y aura pas de commissaire de parcours sauf informations de dernière minute.

Terrain : Un soin tout particulier au terrain doit être observé : Replacer les divots / Réparer les pitches / Bien ratisser les bunkers. Toute infraction constatée pourra entraîner la disqualification du joueur concerné après une mise en garde.

Recording : Il aura lieu au club house.

Restauration :

Le Club-House sera ouvert une heure avant l'épreuve.

Des formules parcours seront proposées incluant sandwich, boisson ou autre.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous directement au restaurant « Sur le Green » au 03.84.23.40.34.

Annnonce des résultats : Elle aura lieu le dimanche en fin d'après-midi.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

QUALIFICATION RÉGIONALE POUR LE CFJ ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES (U12 & BENJAMIN.E.S)

1^{er} tour : 22-23 avril – GOLF DE DIJON BOURGOGNE

2^{ème} tour : 17-18 juin – GOLF DE ROUGEMONT

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1. CATÉGORIE D'ÂGE

Joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés(es) dans la ligue de Bourgogne Franche-Comté pour la saison 2023 :

- Catégorie **U12** : 12 ans et moins
- Catégorie **Benjamin.es** : 13 et 14 ans

1.2. CRITÈRES DE PARTICIPATION

1.2.1. MIR ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL

La moyenne en Stroke Play qui sera utilisée sera la moyenne sur les 12 derniers mois.

Cette moyenne ainsi que le nombre de tours joués en Stroke play sont renseignés sur l'extranet de chaque club : onglet Sport – Menu Moyenne SP.

Le tableau ci-dessous récapitule les critères de participation.

MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL				
	U12 (2011 et plus)		Benjamins (2009-2010)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Moyenne SP	≤50	≤54	≤30	≤36
Minimas tours SP	3	3	5	5

1.2.2. MIR – Epreuve comptant pour le mérite

Le joueur ou la joueuse doit **s'acquitter du droit de jeu fédéral** (35€) dès le premier tour.
Les joueurs / joueuses U12 et Benjamins du groupe Ligue 2023 qui en feraient la demande écrite auprès de la Conseillère Technique Fédérale (Emmanuelle GERHART) pourront avoir une exemption de jeu si leur calendrier l'impose et seront qualifiés directement pour la phase finale FIR de juillet 2023.

2. FORME DE JEU

2.1 FORMULE DE JEU

36 trous en score maximum à 9 coups, 18 trous/jour

Sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.
- Formule de jeu comptant pour le Mérite Jeune et la Moyenne en stroke play.

2.2 POINTS ET CLASSEMENT

Pour chaque série d'âge et de sexe, des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon la grille ci-dessous.

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1 ^{er}	100	6 ^{ème}	36	11 ^{ème}	16	16 ^{ème}	10	21 ^{ème}	5
2 ^{ème}	70	7 ^{ème}	30	12 ^{ème}	14	17 ^{ème}	9	22 ^{ème}	4
3 ^{ème}	60	8 ^{ème}	25	13 ^{ème}	13	18 ^{ème}	8	23 ^{ème}	3
4 ^{ème}	50	9 ^{ème}	21	14 ^{ème}	12	19 ^{ème}	7	24 ^{ème}	2
5 ^{ème}	43	10 ^{ème}	18	15 ^{ème}	11	20 ^{ème}	6	25 ^{ème}	1

U12/Benjamin.e.s : A l'issue du Mir 2, en cas d'égalité pour la première place de chacune de ces catégories d'âge et de sexe, les ex-aequo seront départagés par un play-off par trou.

Hors play-off les ex aequo éventuels se partageront les points des places obtenues. Le classement final se fera en additionnant les points obtenus.

2.3 REPÈRES DE DÉPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Epreuve et la Commission Jeunes de la Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE

2.4 HEURES DE DÉPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

2.5 CADETS

Pendant tout le déroulement de ces épreuves les cadets ne sont pas autorisés.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8).

L'utilisation des appareils de mesure de distance est autorisée uniquement lors de la partie de reconnaissance.

2.6 ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

3. PRIX ET RÉCOMPENSE

A l'issue du dernier tour, chaque vainqueur aux points par série d'âge et de sexe se verra attribuer le titre de Champion de ligue et la liste des joueurs qualifiés au FIR de Juillet sera annoncée.

4. INSCRIPTIONS

4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION : à contact@liguegolfbfc.org

- **MIR 1** Dijon Bourgogne **jusqu'au dimanche 16 avril 2023**
- **MIR 2** Rougemont **jusqu'au dimanche 11 juin 2023**

4.2 DROITS D'ENGAGEMENT :

- **15€ / MIR** – par chèque ou virement

5. QUOTAS POUR LA FINALE IR EST 1^{er} & 2 JUILLET - GOLF DE FAULQUEMONT

21 places seront attribuées à la Bourgogne Franche-Comté en tenant compte :

1. Des joueurs du groupe Ligue exemptés
2. Des joueurs qualifiés par le résultat final des deux MIR
3. Des joueurs ayant obtenu une Wild Card inter région.

Quotas	GARÇONS	FILLES
Benjamins	7	4
U12	7	3

6. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

6.1 INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{ère} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10. En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

6.2 COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

7. QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 25 au 31 juillet - GOLF NATIONAL

7.1 RÉPARTITION DES QUOTAS

Le quota des qualifiés de l'Inter-région Est pour le Championnat de France des Jeunes se répartit comme suit → **20 places** pour les deux Ligues.

QUOTAS	Garçons	Filles
Benjamins	4	3
U12	7	6

Places supplémentaires :

Les **20 premiers Benjamins** et les **15 premières Benjamins** du mérite de juin seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas donnés dans le tableau ci-dessus.

Quotas flottants :

Chaque Inter région (ITR) dispose de **2 places flottantes** toutes catégories confondues. (une ITR peut retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres).

7.2 PRISE EN CHARGE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

7.2.1 La Ligue prendra en charge

- Les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription.
A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc.).
- L'aide forfaitaire de 60€ /jour et par joueur, pour chaque journée de participation à la compétition y compris la reconnaissance de parcours.
- L'aide technique, assurée par la CTF si besoin (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

7.2.2 La Ligue ne prendra pas en charge

- Les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

1 et 2 Juillet 2023

Golf de Faulquemont-Pontpierre

